



## PM.4.5

### INTERFACE DE LA LIAISON PAR CÂBLE FULLY-CHIBOZ FICHE DE DOCUMENTATION – PRIORITÉ BVE

<b>Instance(s) responsable(s)</b>	SDM	<b>Instance(s) concernée(s)</b>	Commune de Fully
<b>Description</b>	<p><b>État actuel</b> La route (axe cantonal) menant au hameau de Chiboz se situe en zone d'avalanche. Son accès est donc compromis durant la saison d'hiver ; son entretien et sa maintenance représentent des coûts annuels importants.</p> <p><b>État attendu</b> Une liaison plaine-montagne est projetée entre Fully et Chiboz pour garantir son accessibilité toute l'année. Cette mesure porte sur l'interface de la future liaison par câble projetée. La Maison de la Petite Arvine est projetée à proximité de la station aval en lien avec le projet de développement régional (PDR) Fully, Destination Petite Arvine. Ce projet est à coordonner avec la mesure urbanisation U.DR.4.1 – Equipements et attracteurs de rayonnement régional.</p>		
<b>Stratégies sectorielles</b>	S.TP.1, S.TP.4		
<b>Lien avec les autres mesures</b>	Cette mesure est en lien avec la mesure D.MD.4.1 – rue cyclable à Fully qui améliore le rabattement mobilité douce sur le câble.		
<b>Opportunité et utilité</b>	<p><b>Opportunité :</b> cette mesure répond au besoin d'action (1.4) d'assurer une desserte complète du territoire, notamment des villages de coteaux tout en rationalisant les coûts d'entretien et de maintenance.</p> <p><b>Utilité :</b> CE1 : l'utilité principale de la mesure est l'amélioration du système global de transport en lien avec les stratégies sectorielles transports individuels motorisés et transports publics. CE3 : cette mesure permet également l'accroissement de la sécurité (réduction du nombre de voitures sur la route de Chiboz). CE4 : l'aménagement de cette interface aura pour conséquence une nette amélioration de la part modale des transports publics ayant un effet direct sur la réduction des émissions de polluants atmosphériques et de gaz à effet de serre.</p>		
<b>État de la planification et mise en oeuvre</b>	À l'étude (2021)		